M. Landry. - Est-ce l'intention du gouvernement de faire explorer par la commission géologique cette partie de la province de Québec où certaines fissures dans la terre donnent passage à de l'hydrogène carburé, plus particulièrement à Varennes, Louisc-ville, Yamachiche et différents endroits le long du St-Maurice?

Sir Léonard Tilley.—Puisqu'il est question d'hydrogène carburé, le gouvernement chargera Charles Thibault de préparer un rapport sur la question.

M. Vanasse. — Est-ce l'intention du gouvernement d'émettre des licences pour les marchands qui désireraient acheter du tabac ca nadion on feuille?

L'hon. M. Monsseau.-Oui, pourvu toutefois que les affaires s'urrangent de manière à ce qué les habitants ne soient pas encoura-gé sà cultiver le tabac.

M. Bourbeau,— présente un bill pour empêcher les habitants qui ent du poil dans le oreilles d'ôtre éligible à la Chambres des Com-

La chambre s'ajourne.

Elections Municipales.

Nous nous sommes pâmé de joie en apprenant mardi soir le succès de notre candidat l'hon J. L. Beaudry. Nous avons triomphé et nous avous saufgardé un de nos droits les plus chers.

M. Beaudry est maire. Espé rons qu'il profitera de son influence dans le conseil pour arrêter le système de pillage qui s'y pra-tique dans les comites lorsqu'il s'agit do contrat. La tâche est herculéenne car quelques uns de nos principaux bureaux civiques sont de véritables écuries d'Augias.

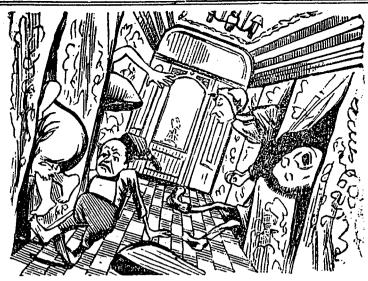
Nous applaudissons au succés de notre ami M. Augustin Labergo. Il faut qu'il so dévoue sérieusement à la tâche qu'il s'est imposée, code d'abolir la journée de corvée, un reliquat des droits absurdes du moyon-age qui prive des milliers de nos compatriotes de leurs franchises électorales,

M. Geo. Slephens est entré dans le conseil. C'est un mangeur de canadiens-français. Il ne fera pas grand tapage cette fois-ci. trouvera son contre-poison dans l'échevin Allard qui aura d'excellentes occasions pour so rondre populaire parmi ses compatriotes.

Encore une fois, vive les candidats du Vrai Canard.

Theatre Français.

Comme nous l'avions prédit les acteurs Français nous sont revenus avec un répertoire tout nouveau. La série de représentations qu'ils ont donnée cette semaine lour a valu une bonne recetto et la semaine prochaine nous aurons oncoro le plaisir à les applaudir au Théâtro Royal, Nous n'avons trouvé rien à redire de la moralité des pièces et le jou des acteurs a été réollement admirable.



Les nouveaux chars palais sur le chemin de fer du Nord. Rien de mieux pour les voyageurs qui voulont passer une nuit jagréable. Ces chars ne coutent que \$17.000

AU RECORDER.

M. Robert Eaton est un homme d'une taille au-dessus de la movenne et porte les cheveux à la façon du premier ministre de Quebec. Lorsqu'il a pris un coup de trop il attroupe les gamins et les harrangue sur les grandes questions politiques du jour. Pour cette raison les gavroches de la rue Ontario près de la rue St. Denis lui ont donné le sobriquet de Chapleau.

Mardi de la semaine dernière lorsqu'il so rendait à sa résidence une dizaino do petits gamins entr'autres le petit Champagne et le petit Filiatrault se mirent à crier: Regardez-done Monsieur et Madamo Chapleau.

M. Eaton se retourna vers oux et leur lança un regard de mépris olympion. Les gamins des petits rouges probablement, crièrent en-suite: "Chapleau! Chapleau! ton chien est mort l"

Madame Eaton alla trouver le père d'un des petits ensants M. Noe Champagno, hôtelier cein des ruo Ontario et Berri et Ini domanda de châtier le petit polis-

Le papa trouvant que les discours de la dame prenaient les proportions d'une seie, lui dit que ce n'était pas de ses affaires, termina en disant en auglais à la dame: Kiss etc etc.

La femme ossensée recourut au tribunal du recordor devant lequol M. Champagne tut assigné samedi dernier pour so voir dondamné à \$1. d'amende ou 8 jours de pri-

Un bal a Laprairie.

Samedi soir il s'est passé une scène des plus risibles dans un hôtel de Laprairie. A l'occasion des jours gras on y donnait un bal auquel étaient invitées plusieurs personnes de Montréal.

Vers once heures et demie les dansours qui occupaient l'étage supérieur se plaignirent du tapage que faisaient les joueurs de cartes les mots tête bleu, corbleu, ventre-chevoux de l'ondans une salle du rez-de-chaussée. bleu, sang bleu. Les coupables s'ils pas de cheveux!

Un danseur, Monsiour B...... cultivateur de Laprairie, un homme possesseur d'un biceps formidable alla trouver le maître de seans et lui demanda de faire cesser le bruit des joueurs. L'hôtelier essaya inutilement d'apaiser ses amis et B.....se chargea de la tâche.

Il descendit à l'étage inférieur, ouvrit la trappe de la cave et en quelques tours de bras il y jeta six hommes de Laprairie, un de Montréal et l'hôtelier en question. Pour empêcher ses prisonniers de sortir de ces oubliettes improvisées, M. B.....posa un lourd buffet sur la trappe et retourna s'amuser à la danse. Une demoiselle ayant appris que son amant était obscurci avec les tapageurs demanda en grâce à B......de le remettre en liberté: Celui-ci fit descendre la jeune fille et la jeta dans la trappo avec les autres détenus.

La captivité des malheureux au nombre desquels était un notaire dura jusqu'à quatre heures du matin.

L'hôtelier pendant sa captivité passa sa têto à travers un trou dans lo plancher par loquel on jetait los écailles d'huîtres. Mal lui en prit, car un farceur lui lança à la figure un seau rempli de la rinçure des verres.

Morale. – Jeunes gens, lorsque vous irez danser à Laprairie, ne faites pas de tapage, car les amis de a paix n'y vont pas de main

Les jurons, les sacres et les blasphèmes sont défendus les lois divines et humaines. Un capitulaire de Louis Débonnaire portait que les blasphémateurs du saint nom de Dieu seraient condamnés au dernier supplice par le principal magistrat de la ville, et que colui qui connaissait le coupable et qui ne le dénonçait pas scrait également puni à mort.

Philippo Augusto, dès le commencement de son règne, avait aussi publié une ordonnance contre ceux qui auraient prononcé étaient nobles, devaient être condamnés à une amende, et à être mis dans un sac et jetés à la rivière s'ils étaient roturiers.

En Canada de nos jours le statut criminel punit par une amende et l'emprisonnement ceux qui jurent sur les rues.

Si cette loi, qui semble être aujourd'hui lettre morte, était mise en vigueur par la police de Montréal pendant une annèe, le nombro des amendes serait tellement considérable qui le trésor civique deviendrait pléthorique.

Tout d'abord nous demanderions l'arrestation de M. R... de la ruo Vitré qui dans la soirée de samedi dernier a juré comme un corsaire et a pris le nom de son creatour par tous les bouts au grand scandalo do ses enfants. Voici comment la chose est arri-

Madame R... avait ôté la cheminec de la lampe et avait soufilé la flamme pour tailler la mèche. Elle sortit de l'appartement pour aller chercher une paire de ciscaux. M. R... deux secondes après entra dans la chambre, vit la cheminée et conclut qu'elle n'était pas à sa place et qu'il devait la remettre sur la lampe. Le malheureux ignorait qu'elle avait été sur la lampe quelques instants auparavant et qu'elle était brulante comme la lave d'un volcan. Il ne se servit pas de son mouchoir pour la remettre sur le brû-leur. Il laissa tomber la cheminea sur le plancher où elle se brisa en mille fragments. Alors il jura avec une force et une varieté de sacre qui épouvanta ses oufants. Lorsquo sa fomme entra dans l'appartement il la traita de s..... b..... d'imbécile.

Où sorait M. R... s'il avait véeu du temps de Louis le Débonnaire?

covacs.

La police nons informe qu'un épicier de la rue Logan a l'hobitude de se pocharder chez un aubergiste de la même rue et de crèper le toupet à sa semme lorsqu'elle vient le relancer dans la cantine. Nous l'avertissons que s'il parait devant le recorder, il aura un compte rendu-complet de son procès.

Nous avous regu de St-Jean une pièce de poésie originale intitulée le printemps. Nous la publirons lorque les conduits de l'eau dans notre bureau seront dégolés.

M. de Càlino a une place à la rédaction de la Minerve. Lundi dernier dans un article nécrolo-

gique sur Mgr.Cazeau il disait:.
"Il s'est éteint muni de tous les secours de la religion.

Nous devons dire pour commentaire commo lo vieux marquis miopo dans la Fille du Tambour Major, Je le savais!

Uu enfant terrible:

Un oncle à héritage, tout chauve, dinaît dans la famille.

-Pourquoi done, maman, dit. Adèle, as-tu défendu de parler des cheveux de l'oncle? L'oncle n'a.